

Sortie culturelle visites musées de Grenoble Le samedi 07 juin 2025

La municipalité de Crémieu organise une sortie culturelle le 07 juin 2025 afin de proposer aux Crémolans la visite de deux musées grenoblois.

Programme de la journée :

- **9H** : Départ en car pour Grenoble. Lieu de RV : arrêt de car rue Delattre de Tassigny (en face de la Maison des Associations). Arrivée prévue 10h30.
- **11H** : visite de l'exposition "A l'assaut des châteaux forts ! les archéologues racontent" au musée de l'Ancien Evêché et pour laquelle participe Crémieu. Visite commentée avec Annouck Clavier, commissaire de l'exposition.
- **13H** : Pause déjeuner, pique-nique partagé dans les jardins du musée de l'Ancien Evêché.
Puis départ à pied en direction du musée Dauphinois.
- **14H30** : visite du musée Dauphinois qui participe les 7 & 8 juin aux journées nationales des "Rendez-vous aux jardins". Une belle occasion de (re)découvrir les jardins exceptionnels du Musée dauphinois ! Retour à pied au musée de l'Ancien Evêché.
- **16H** : Départ en car pour Crémieu. Arrivée prévue 17h30.

Coût de la participation : 25€/personne (tarif unique). Ce prix comprend le trajet aller/retour en car.
Visites musées : Gratuit. Jour J : l'organisateur désengage sa responsabilité en cas de retard de votre part.

Sur inscription auprès du service Accueil de la Mairie avant 31/05/2025 : bulletin accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces.

Horaires ouverture de l'accueil de la mairie : lundi & mardi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tel mairie : 04 72 90 70 92

mercredi : 8h30 à 17h 30

jeudi : 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

 Nombre de places limitées à 46 personnes. Au delà, les personnes seront mises sur liste d'attente en cas de désistement.



**MUSÉE DAUPHINOIS
GRENOBLE**
isère
LE DÉPARTEMENT

BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE MUSÉES GRENOBLE **le 07 juin 2025**

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Tél portable :
- Courriel :@
- Nombre de pers : x 25 € = €
- Règlement par ☐ chèque ☐ espèces